22 Août 2023

GARE DE PARIS SAINT LAZARE

Prélèvements lingette

Quais et Equipements sur les quais



Nettoyage très haute efficacité des quais et équipements de quais de la gare de Paris Saint Lazare

SNCF Gares & Connexions réalise des nettoyages très haute efficacité sur les quais et équipements de quais de la gare dans l'objectif de faire diminuer leur taux de pollution au plomb.

Les interventions se déroulent de nuit, en l'absence de public. Les entreprises intervenant respectent un protocole spécifique pour entrer et sortir des zones traitées et éviter toutes exportation de traces de plomb vers d'autres zones accessibles au public. Par ailleurs, dans le cadre de ces interventions et pour la sécurité de tous, les espaces à l'intérieur de la gare font régulièrement l'objet d'une surveillance réalisée par un laboratoire agréé. Il est cependant recommandé de respecter les gestes habituels d'hygiène, en particulier le lavage régulier des mains.

SNCF Gares & Connexions publie les prélèvements de contrôle des teneurs en plomb mesurées dans l'espace public de la gare.



Ces mesures sont disponibles sur le site : https://www.garesetconnexions.sncf/fr/actualites/rapports-resultats-mesures-concentration-plomb-gare-paris-saint-lazare

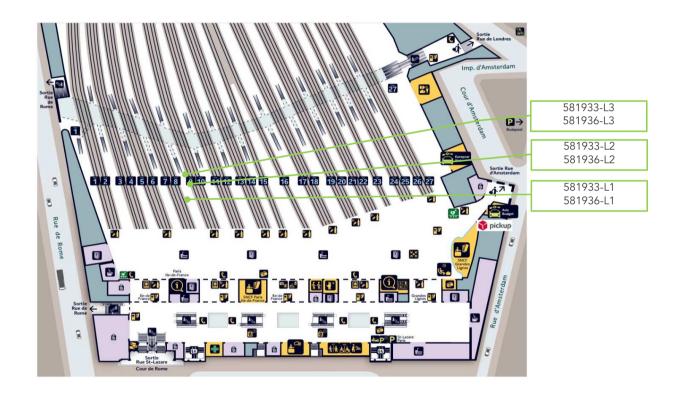


Quai V8/9

		Mesures initiales			Après	nettoyage, si	nécessaire
N° test ▼	Date du prélèvemer ;	Prélèvement 🛶	Support du prélèvement	Résultat lingette (en µg/m²) ▼	N° du prélèveme	Date du prélèveme	Résultat lingette ap nettoyage (en µg/m²)
581933-L1	109/08/2023	Quai V8/9 entre panneau d'affichage et poteau coté voie 8 sur sol	Revêtement de quai	4 731,60	581936-L1	10/08/2023	279,6
581933-L2	109/08/2023	Quai V8/9 entre panneau d'affichage et poteau coté voie 9 sur sol	Revêtement de quai	1226	581936-L2	10/08/2023	493,6
581933-L3	09/08/2023	Quai V8/9 face à l'escalier descendant sur sol	Revêtement de quai	1136	581936-L3	10/08/2023	656



Quai V8/9



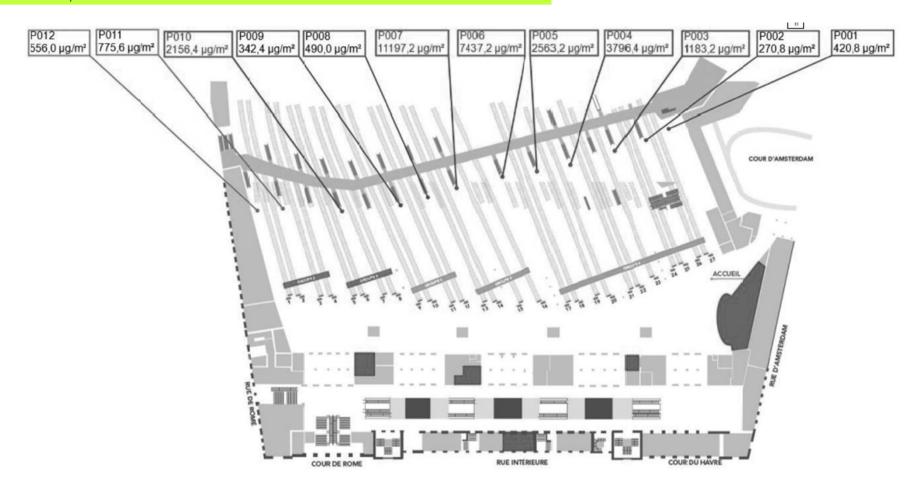


Quais V1, V2/3, V6/7, V10/11, V12/13, V14/15, V16/17, V18/19, V20/21, V23/24, V25/26, V27

		Mesures initiales		
N° test ▼	Date du prélèveme	Prélèvement •	Support du prélèvement	Résultat lingette (en μg/m²) ▼
23ENV007007-0012	10/08/2023	Quai V1	Revêtement de quai	556
23ENV007007-0011	10/08/2023	Quai V2/3	Revêtement de quai	775,6
23ENV007007-010	10/08/2023	Quai V6/7	Revêtement de quai	2156,4
23ENV007007-009	10/08/2023	Quai V10/11	Revêtement de quai	342,4
23ENV007007-008	10/08/2023	Quai V12/13	Revêtement de quai	490
23ENV007007-007	10/08/2023	Quai V14/15	Revêtement de quai	11197,2
23ENV007007-006	10/08/2023	Quai V16/17	Revêtement de quai	7437,2
23ENV007007-005	10/08/2023	Quai V18/19	Revêtement de quai	2563,2
23ENV007007-004	10/08/2023	Quai V20/21	Revêtement de quai	3796,4
23ENV007007-003	10/08/2023	Quai V23/24	Revêtement de quai	1183,2
23ENV007007-002	10/08/2023	Quai V25/26	Revêtement de quai	270,8
23ENV007007-001	10/08/2023	Quai V27	Revêtement de quai	420,8



Quais V1, V2/3, V6/7, V10/11, V12/13, V14/15, V16/17, V18/19, V20/21, V23/24, V25/26, V27





Quais V4/5, V22

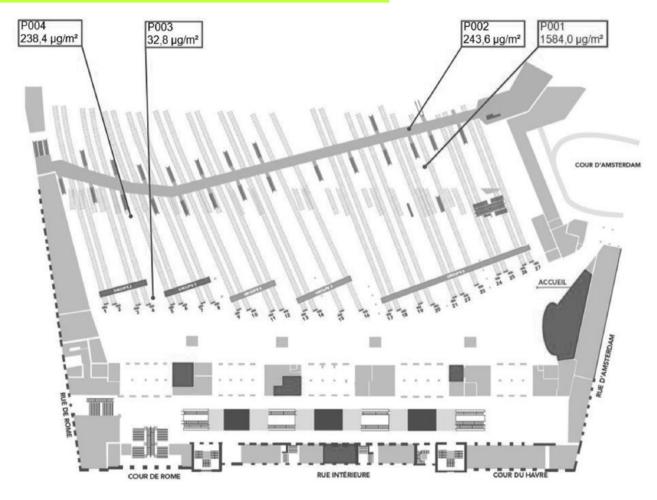
Revêtement des quais et équipements de quais

	Mesures initiales		
Date du prélèveme	Prélèvement 🔻	Support du prélèvement	Résultat lingette (en μg/m²) ▼
10/08/2023	Quai V4/5	Revêtement de quai	238,4
10/08/2023	Quai V4/5 - PTS - Boutons de commande	Equipement de quai	32,8
10/08/2023	Quai V22 - Opercule de poubelle	Equipement de quai	243,6
10/08/2023	Quai V22	Revêtement de quai	1584
	prélèveme 10/08/2023 10/08/2023 10/08/2023	Date du prélèvement 10/08/2023 Quai V4/5 10/08/2023 Quai V4/5 - PTS - Boutons de commande 10/08/2023 Quai V22 - Opercule de poubelle	Date du prélèvement Support du prélèvement 10/08/2023 Quai V4/5 - PTS - Boutons de commande Equipement de quai 10/08/2023 Quai V22 - Opercule de poubelle Equipement de quai



Quais V4/5, V22

Revêtement des quais et équipements de quai







3D Rénovation

4 Chemin des Sangliers A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU

77930 CHAILLY EN BIERE

de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb Rapport de localisation des résultats Mesures ponctuelles

Quai 5 voie 8 et 9

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 pages + 3 pages du rapport d'analyse 23ENV006984 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai. Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client. Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1-HI23080002/00581936

Adresse du site : Gare Saint Lazare

13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 10/08/2023

Méthode de Référence :

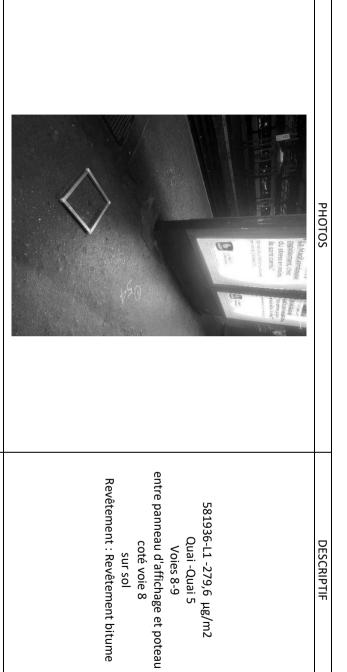
Préleveur :

BELMONT Thierry

Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 10/08/2023

Z _°	Ftage	l ocalisation	Алпен	Revêtement	Superficie de	Remarque
de prel	Ü				prélèvement	
		Quai 5				
581936-		Voies 8-9		Revêtement	.	
11	Quai	entre panneau d'affichage	4H15	hitume	0,1m²	
ŗ		et poteau coté voie 8				
		sur sol				
		Quai 5				
E01036		Voies 8-9		D		
-956T9C	Quai	entre panneau d'affichage	4H18	hitume	0,1m²	
7		et poteau coté voie 9		מונמוות		
		sur sol				
		Quai 5				
E01036		Voies 8-9		J		
13	Quai	face à l'escalier	4H20	kevetement hitume	$0,1m^{2}$	
5		descendant		סונטווות		
		sur sol				





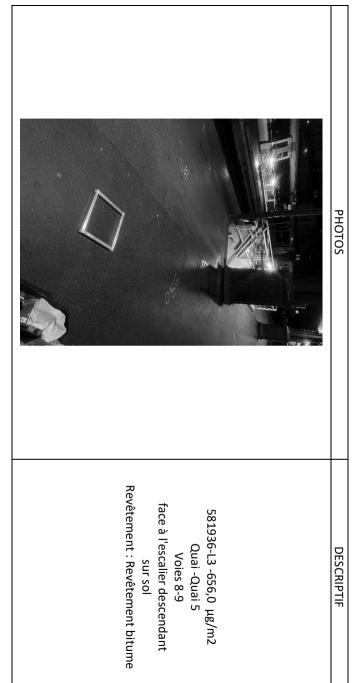
581936-L2 -493,6 μg/m2 Quai -Quai 5

Voies 8-9 entre panneau d'affichage et poteau

coté voie 9 sur sol

Revêtement : Revêtement bitume

Prélèvements lingettes réalisés le 10/08/2023



Malakoff, le 11/08/2023

Thierry BELMONT Responsable Technique

ANNEXE – Méthode de prélèvement

Prélèvement selon la norme NF X 46-032

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m²:



S perpendiculaire

Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme

Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai. exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par

Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

perte de matière et donc de sous-estimer le résultat. Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle..

été utilisée Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP).

Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple

« ajourée » et que la superficie est « apparente » La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m². Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est

Prélèvement sur une surface cylindrique

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban. Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.



L3A AIR - POLE HIAI Christelle SMOLIK 23, rue des Garmants 92240 MALAKOFF

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV006984-10082023-142923 du 10/08/2023 à 14:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° échantillon FlashLab : N° dossier FlashLab : 23ENV006984-001 23ENV006984 Date d'analyse : Date de réception : 10/08/2023 10/08/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23080002-00581936

Référence prélèvement 00581936-L1

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée

Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

	µg/support	28,0	Plomb acido-soluble
NF X 46-032 NF EN ISO 11885			Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES
Méthode	Unité	Résultat	Analyse

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 279,6 μg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin

FOUROUR Linda
TechnicienneLaboratoire

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande. Page 1 | 3



23, rue des Garmants L3A AIR - POLE HIAI 92240 MALAKOFF Christelle SMOLIK

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV006984-10082023-142923 du 10/08/2023 à 14:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° échantillon FlashLab : N° dossier FlashLab : 23ENV006984-002 23ENV006984 Date d'analyse : Date de réception : 10/08/2023 10/08/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23080002-00581936

Référence prélèvement 00581936-L2

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Information non communiquée

Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

	µg/support	49,4	Plomb acido-soluble
NF X 46-032 NF EN ISO 11885			Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES
Méthode	Unité	Résultat	Analyse

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 493,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin

FOUROUR Linda TechnicienneLaboratoire

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande. Page 2 | 3



23, rue des Garmants L3A AIR - POLE HIAI 92240 MALAKOFF Christelle SMOLIK

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV006984-10082023-142923 du 10/08/2023 à 14:29

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° échantillon FlashLab : N° dossier FlashLab : 23ENV006984-003 23ENV006984 Date d'analyse : Date de réception : 10/08/2023 10/08/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI23080002-00581936

Référence prélèvement 00581936-L3

Date de prélèvement Information non communiquée

Nature du prélèvement

LINGETTES

Localisation Adresse du site Information non communiquée Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

	µg/support	65,6	Plomb acido-soluble
NF X 46-032 NF EN ISO 11885			Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES
Méthode	Unité	Résultat	Analyse

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 656,0 μg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s): Absence de témoin

FOUROUR Linda TechnicienneLaboratoire

R-RAN-FOR-3-67 révision 0 La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande. Page 3 | 3



d'empoussièrement surfacique au sol Rapport de pendant travaux contrôle plomb



Gare Saint Lazare UT n° NC BAT BAT n° NC

d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R. 4412-59 Principes généraux de prévention du Code du travail, art. L. 4121-1 à 3, L. 4531-1 et D. 4152-10 – R. 4412-40 et Prévention du risque

plomb dans les poussières au sol » application de l'article L. 1334-2 du Code de la Santé Publique) et la norme NF X 46-032 « Diagnostic plomb – Méthodologie de mesure du Méthodologie et seuil de concentration de plomb définis par l'arrêté du 12 mai 2009 (Contrôle des travaux en présence de plomb réalisés en

Guide INRS ED 6374 (et ED 909) : intervention sur les peintures contenant du plomb – Prévention des risques professionnels CIRCULAIRE DGT 2010/03 du 13 avril 2010 relative au contrôle du risque chimique sur les lieux de travail.

Adresse du Propriétaire Donneur d'ordre SNCF-Gares et CONNEXIONS
16 Avenue d'Ivry 75013 PARIS
SNCF-Gares et CONNEXIONS ARVIS



Numéro de rapport MEMP-Pb_Quai 1 à 15 hors(3/5/12)_GareSaintLazare _2023_ '≤

Bâtiment ou installation Gare Saint Lazare

N°UT – N°Bâtiment NC-NC

Adresse de l'immeuble 13 rue d'Amsterdam 75008 PARIS

Date de la visite 10/08/2023

Signataire du rapport

Signature et Visa

Avidien (

Opérateur de repérage :

CAUTEL AURELIEN
TUV SUD FRANCE SAS
Le 17/08/2023

Conclusion

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des revêtements contenant du Plomb dans les poussières



d'empoussièrement surfacique au sol Rapport de pendant travaux contrôle plomb



Gare Saint Lazare UT n° NC BAT BAT n° NC

A Rappel du cadre réglementaire et des objectifs des mesures du plomb dans les poussières au sol. Pe rapport intègre la méthodologie décrite dans la norme NF X46-032 hors cadre législatif L.1334-3 et R1334-8.

င္ပ

Ce procédé est réalisé au sens de la prévention des risques et coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (<u>5.1 de l'ED 6374</u> <u>d'Octobre 2020</u>).

Le suivi de chantier pendant les travaux est nécessaire afin de (<u>se*lon 5.7.2 de l'ED 6374 d'Octobre 2020)</u> :*</u>

- Vérifier l'absence de pollution hors des zones d'interventions sur les peintures au plomb,
- Vérifier l'absence de contamination à l'extérieur du chantier (base vie, cheminement d'accès, zones publiques...)

Pour les mesures au sol, la valeur seuil de 1000 μ/m² est ici utilisé en analogie à l'arrêté du 12 mai 2009 relatif au contrôle après travaux en présence de plomb, afin de déterminer une valeur positive au-delà de celle-ci.

Textes consultés pour la réalisation de la mission.

- Principes généraux de prévention énoncés à l'article L 230-2 du code du Travail

l'arrêté du 12 mai 2009 (Contrôle des travaux en présence de plomb. Articles L. 4121-2 à 5, L. 4531-1 et R. 4412-59 à 65 du Code du Travail. Loi du 31/12/93 sur les principes généraux de prévention des travailleurs. décret d'application n° 2003-1254 du 23 décembre 2003 relatif à la prévention du risque chimique et modifiant le code du travail. CIRCULAIRE DGT 2010/03 du 13 avril 2010 relative au contrôle du risque chimique sur les lieux de travail.

13 rue d'Amsterdam 75008 PARIS Adresse du bien Nom : Adresse: 16, av. d'Ivry 75634 Paris cedex 13 Propriétaire SNCF GARE & CONNEXIONS

D Commanditaire de la mission Nom : Monsieur AUCHAT Guillaume

Nom : Qualité: RESPONSABLE DU PÔLE PATRIMOINE

Adresse

ವ rue

d'Amsterdam 75008 PARIS

Exécution de la mission

MEMP-Pb_Quai1à15 hors(3/5/12)__garesaintlazare_2023_V1 |Date_d'intervention : 10/08/2023 Date du rapport : 17/08/2023

Nature et contexte de la mission

Surveillance d'empoussièrement plomb

G Cachet du diagnostiqueur

CHUTEL Signature

Cabinet: TUV SUD FRANCE SAS

Nom du responsable : **KUGLER Dominique**Nom du diagnostiqueur : **CAUTEL Aurélien**Organisme d'assurance : **ALLIANZ**

Police : **DEL000598210M**





Gare Saint Lazare UT n° NC BAT n° NC





Gare Saint Lazare UT n° NC BAT n° NC

SOMMAIRE

PREMIERE PAGE DU RAPPORT

ANNEXES PROCES VERBAUX D'ANALYSES18
COMMENTAIRES
RESULTATS DES MESURES11
CROQUIS
PRESENTATION DES RESULTATS9
VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LES RESULTATS SURFACIQUE DE POUSSIERES DE PLOMB SUR LINGETTES AU SOL
METHODOLOGIE EMPLOYEE6
LISTE DES LOCAUX NON-VISITES6
LISTE DES LOCAUX VISITES
OCCUPATION DU BIEN
LEGOCATE ION DE LEGOEMBLE IMMOBILIES.
L'AUTEUR DU CONSTAT
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION
PLACE)
LES POINTS ET ZONES DE MESURES SONT LOCALISES, DESIGNEES ET DEFINIES PAR LE DONNEUR D'ORDRE OU SON REPRESENTANT
GUIDE INRS ED 6374.
NORME NF X 46 031 AVRIL 2008 RELATIVE A L'ANALYSE CHIMIQUE DES PEINTURES POUR LA RECHERCHE DE LA FRACTION ACIDO-SOLUBLE DU PLOMB.
TEXTES CONSULTES POUR LA REALISATION DE LA PRESTATION
RAPPEL DE LA COMMANDE
EXECUTION DE LA MISSION
COMMANDITAIRE DE LA MISSION
ADRESSE DU BIEN
Avered the cycles of the first state of the control of the cycles of the
SIGNATAIRE DU RAPPORT



d'empoussièrement surfacique au sol Rapport de pendant travaux contrôle plomb



UT n° NC Gare Saint Lazare BAT n° NC

PPEL **DE LA COMMAND** ш

Textes consultés pour la réalisation de la prestation

Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail

Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants

acido-soluble du plomb. Norme NF X 46 032 avril 2008 Norme NF X 46 031 avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction

Guide INRS ED 6374

CIRCULAIRE DGT 2010/03 du 13 avril 2010 relative au contrôle du risque chimique sur les lieux de travail

ICP réalisé en date du Mardi 27 avril 2021 avec Mr Romain LAMBERT (CSPS COORDICA)

représentant. Les points et zones de mesures sont localisés, désignées et définies par le donneur d'ordre ou son

d'empoussièrement mise en place). (TÜV SÜD ne serait être porté responsable de la viabilité de la stratégie d'échantillonnage de mesure

demande du client Périmètre géographique de la mission : Points de prélèvements surfaciques de poussières de plomb selon

2.4 Le laboratoire d'analyse éventuel Nom du laboratoire : FLASHLAB Nom et prénom de l'auteur du constat : CAUTEL AURELIEN L'auteur du constat RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION Numéro de Certification de qualification: TC20-0024 sont certifiées par : Technicert Le présent rapport est établi par une personne dont les Coordonnées compétences

]
	L'occupant est La Locataire
Nom de l'occupant si différent du propriétaire :	
	2.7 Occupation du bien
	Référence Cadastrale : NC
Accompagnateur: SNCF	2 0 -
Destination du bâtiment : Gare Voyageur et bureaux	N° G'IIT · N°
Etage: Quais	Type: Gare
nt :	Adresse: 13 rue d'Amsterdam 75008 PARIS
	2.6 Le bien objet de la mission
Nombre de niveaux : 1	Nombre de bâtiments : 1
Type : Gare SNCF Voyageur	Année de construction : Antérieur au 1er janvier 1949 Type : Gare SNCF Voyageur
	2.5 Description de l'ensemble immobilier
1 chemin de Saulxier, 91160 Longjumeau	Nom du contact : FLASHLAB LONGJUMEAU



d'empoussièrement surfacique au sol Rapport de pendant travaux contrôle plomb



Gare Saint Lazare UT n° NC BAT BAT n° NC

Etage RDC	Local Luai 1 à 15 hors (3/5/12)	م <mark>ک</mark>
	Liste des locaux visites	2.8

2.9 Liste des locaux non-visités

Néant, tous les locaux objet de la présente mission ont été visités

METHODOLOGIE EMPLOYEE

Matériel à utiliser

- Gants à usage unique ;
- sur-chaussures à usage unique;
- texture de la lingette. lingettes humidifiées ne contenant ni détergent ni plomb ou toute autre substance susceptible de perturber la mesure. La
- tube en polypropylène de 50 ml avec bouchon à vis ;
- un gabarit de largeur minimale de 15 cm pour délimiter une surface d'environ 0,1 m à échantillonner. Le gabarit doit être suffisamment lisse pour pouvoir être essuyé par l'opérateur entre deux prélèvements.

Utilisation d'un témoin

manipulation) des lingettes utilisées sur le site Un échantillon témoin est réalisé sur le site de la mission afin de vérifier la non-contamination (due par exemple à la pollution du site ou à la

<u>Le prélèvement</u>

1. Conditions de prélèvement

L'opérateur utilise des gants à usage unique pour chaque nouveau prélèvement

2. Principe de positionnement de la lingette dans le gabarit

La lingette étant posée à plat à l'intérieur du gabarit, l'opérateur pose sa main à plat, les doigts sont joints par-dessus et la lingette est maintenue entre le pouce et la paume de la main. Il appuie fermement avec le maximum de la surface des doigts et de la paume.

3. Principe d'essuyage en deux passages

complètement la surface à échantillonner. L'opérateur déplace la lingette en S (de droite à gauche avec la main droite et inversement pour la main gauche) jusqu'à couvrir

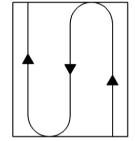
Un second passage est réalisé après avoir plié en deux la lingette, la partie contaminée étant à l'intérieur. L'opérateur ne touche pas la partie contaminée en pliant la lingette. Le second passage est réalisé avec la lingette pliée, de la même façon que le premier, mais perpendiculairement à celui-ci.



d'empoussièrement surfacique au sol Rapport de contrôle plomb pendant travaux



Gare Saint Lazare UT n° NC BAT BAT n° NC



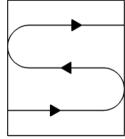


Figure 1 — Premier passage en S

Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

Conditionnement du prélèvement

La lingette est déposée à l'intérieur d'un tube. Le tube est ensuite refermé hermétiquement. L'identification du prélèvement est portée de manière indélébile sur le tube et sur la fiche de prélèvement.

Après chaque prélèvement, l'opérateur nettoie le gabarit à l'aide d'une nouvelle lingette jetée après utilisation, afin d'éviter toute

La fiche de prélèvement doit contenir a minima les informations suivantes :

- le nom de l'opérateur* ;
- la date du prélèvement ;
- l'adresse de l'immeuble;
- la localisation du logement et/ou des parties communes dans l'immeuble ;
- l'identification du prélèvement*;
- le numéro du lot de fabrication de la lingette;
- la localisation précise du prélèvement dans le local;

NOTE Un croquis (ou une photo, ...) peut être réalisé pour une meilleure localisation du prélèvement.

la nature du sol;

EXEMPLE Linoléum, carrelage, tomette, ...

la surface du gabarit*

L'opérateur transmet par écrit les informations nécessaires (identifiées par «*» et l'identification de la mission) au laboratoire d'analyse avec le prélèvement.

Source : Norme NFX46-032

3.1 Valeur de référence utilisée pour les résultats surfacique de poussières de plomb sur lingettes au sol.

prélèvement est déclaré positif lorsque sa teneur en plomb est Strictement, supérieure à 1000 µg/m2 Par analogie à l'arrêté du 12 mai 2009 relatif au contrôle « Après travaux en présence de plomb », un



d'empoussièrement surfacique au sol Rapport de pendant travaux contrôle plomb



Gare Saint Lazare UT n° NC BAT BAT n° NC

3.2 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

La méthode d'analyse comprend une phase d'extraction du plomb d'absorption atomique. Le principe de l'extraction consiste à simuler la acido-soluble suivie par le dosage par spectrométrie d'émission solubilisation du plomb dans l'estomac. 20

Les résultats d'analyse sont exprimés en microgrammes par mètre carré (\propto g/m 2) de surface

Matériel pour la préparation de l'échantillon

- Acide chlorhydrique de qualité analytique à 37 %;
- solution étalon de travail à 1 000 mg/l en plomb ;
- eau déionisée;
- verrerie courante de laboratoire ;

Préparation de l'échantillon

- Verser dans le tube, qui contient la lingette une quantité connue d'acide chlorhydrique 0,15 N de manière à recouvrir la lingette;
- fermer le tube;
- agiter manuellement;
- placer le tube en cuve à ultrasons pendant 15 min ;
- · laisser en contact 1 h à une température du bain ultrason de 37°;
- agiter manuellement le tube pour homogénéiser la solution ;
- filtrer l'échantillon sur un filtre-papier sans cendres ;
- récupérer une quantité suffisante du filtrat dans un tube à usage unique permettant le dosage.

Dosage

Gamme d'étalonnage

La gamme d'étalonnage est préparée à partir d'une solution étalon à 1 000 mg/l qui couvre la limite réglementaire

Méthodes de dosage

Le dosage du plomb sur les solutions préparées peut être effectué selon différentes techniques détaillées dans les normes suivantes :

- NF EN ISO 11885:1998, Articles 6 et 8 : spectrométrie d'émission atomique avec plasma couplé par induction (ICP-AES) ;
- FD T 90-112:1998, Article 3: spectrométrie d'absorption atomique dans la flamme ; ou
- NF T 30-201:1981, Article 6 : spectrométrie d'absorption atomique dans la flamme ;

2

NF X 43-275:2002, Article 9 : spectrométrie d'absorption atomique dans la flamme, spectrométrie d'absorption atomique à atomisation électrothermique et spectrométrie d'émission atomique avec plasma couplé par induction (ICP-AES);

2

Dosage par ICP/MS



d'empoussièrement surfacique au sol Rapport de contrôle plomb pendant travaux



Gare Saint Lazare
UT n° NC BAT BAT n° NC

PRESENTATION DES RESULTATS

façon suivante : Les points de mesures sont localisés sur le croquis et identifié dans o tableau de résultats détaillés de a

- Les valeurs au-dessus du seuil de 1000 μg/m2 sont déclarées positives et indiquées en Rouge. Les valeurs « négatif » en vertes, Le valeurs « intermédiaires » « <500,00 μg/m² ».

Légende des croquis de localisation :



Point de prélèvement au Sol



Point de prélèvement Sur Plaque de verre.

Valeur Supérieure à 1000 µg/m²

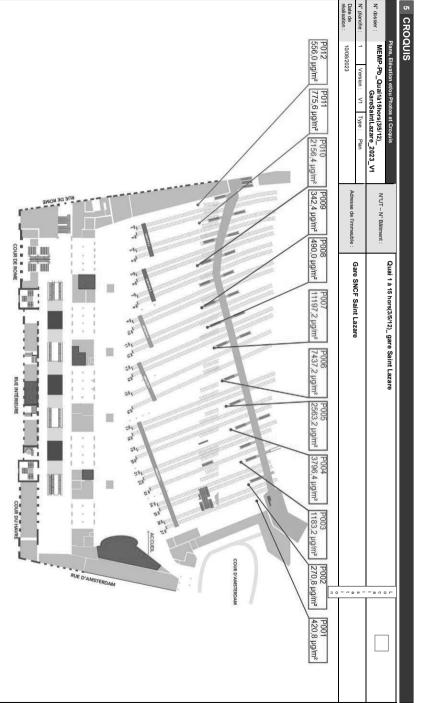
Valeur Négative.

Valeur Supérieur à 500 µ



Gare Saint Lazare UT n° NC BAT n° NC





MEMP-Pb_Quai1 à 15 hors(3/5/12)__GareSaintLazare_2023_V1
TUV SUD FRANCE SAS
12 rue Francisco Ferrer - 94200 IVRY SUR SEINE





Gare Saint Lazare UT n° NC BAT n° NC

6 RESULTATS DES MESURES

-2 -2	N° Prélèveme nt
Quai 15	Localisation
23ENV007007- 001	Numéro de lingette
0,1m2	Type de Gabarit Revêtement / surface (m²) apparent
Enrobée	Revêtement apparent
Sale	Etat de surface
	Photo
420,8 µg/m²	Résultat en μg / m² *
Sol (quai)	Type de zone

MEMP-Pb_Quai1 à 15 hors(3/5/12)_ GareSaintLazare _2023_V1
TUV SUD FRANCE SAS
12 rue Francisco Ferrer - 94200 IVRV SUR SEINE

Page 11 sur 22





Gare Saint Lazare
UT n° NC BAT n° NC

Z ů	n°2	N° Prélèveme nt
Quai 13	Quai 14	Localisation
23ENV007007- 003	23ENV007007- 002	Numéro de lingette
0,1 m2	0,1 m2	Type de Gabarit / surface (m²)
Enrobée	Enrobée	Revêtement apparent
Sale	Sale	Etat de surface
		Photo
1183,2 μg/m²	270,8 µg/m²	Résultat en μg / m² *
Sol (quai)	Sol (quai)	Type de zone

MEMP-Pb_Quai1 à 15 hors(3/5/12)__GareSaintLazare__2023_V1
TUV SUD FRANCE SAS
12 rue Francisco Ferrer - 94200 IVRY SUR SEINE





Gare Saint Lazare
UT n° NC BAT n° NC

Z Ő	Z ²	N° Prélèveme nt
Quai 10	Quai 11	Localisation
23ENV007007- 005	23ENV007007- 004	Numéro de lingette
0,1 m2	0,1 m2	Type de Gabarit / surface (m²)
Enrobée	Enrobée	Revêtement apparent
Sale	Sale	Etat de surface
2563,2 μg/m²	3796,4 µg/m²	Résultat en µg / m² *
Sol (quai)	Sol (quai)	Type de zone

MEMP-Pb_Quai1 à 15 hors(3/5/12)__GareSaintLazare__2023_V1
TUV SUD FRANCE SAS
12 rue Francisco Ferrer - 94200 IVRY SUR SEINE





Gare Saint Lazare
UT n° NC BAT n° NC

Z°7	Z ő	N° Prélèveme nt
Quai 8	Quai 9	Localisation
23ENV007007- 007	23ENV007007- 006	Numéro de lingette
0,1 m2	0,1 m2	Type de Gabarit / surface (m²)
Enrobée	Enrobée	Revêtement apparent
Sale	Sale	Etat de surface
		Photo
11197,2 µg/m²	7437,2 µg/m²	Résultat en μg / m² *
Sol (quai)	Sol (quai)	Type de zone

MEMP-Pb_Quai1 à 15 hors(3/5/12)__GareSaintLazare__2023_V1
TUV SUD FRANCE SAS
12 rue Francisco Ferrer - 94200 IVRY SUR SEINE





Gare Saint Lazare UT n° NC BAT n° NC

Z °9	Z «°	N° Prélèveme nt
Quai 6	Quai 7	Localisation
23ENV007007- 009	23ENV007007- 008	Numéro de lingette
0,1 m2	0,1 m2	Type de Gabarit / surface (m²)
Enrobée	Enrobée	Revêtement apparent
Sale	Sale	Etat de surface
		Photo
342,4 µg/m²	490,0 µg/m²	Résultat en μg / m² *
Sol (quai)	Sol (quai)	Type de zone

MEMP-Pb_Quai1 à 15 hors (3/5/12)__GareSaintLazare__2023_V1
TUV SUD FRANCE SAS
12 rue Francisco Ferrer - 94200 IVRY SUR SEINE

Page **15** sur **22**





Gare Saint Lazare UT n° NC BAT n° NC

N° 11	N°10	N° Prélèveme nt
Quai 2	Quai 4	Localisation
23ENV007007- 0011	23ENV007007- 010	Numéro de lingette
0,1 m2	0,1 m2	Type de Gabarit / surface (m²)
Enrobée	Enrobée	Revêtement apparent
Sale	Sale	Etat de surface
		Photo
775,6 µg/m²	2156,4 µg/m²	Résultat en μg / m² *
Sol (quai)	Sol (quai)	Type de zone

MEMP-Pb_Quai1 à 15 hors(3/5/12)__GareSaintLazare__2023_V1
TUV SUD FRANCE SAS
12 rue Francisco Ferrer - 94200 IVRY SUR SEINE

Page **16** sur **22**





Gare Saint Lazare UT n° NC BAT n° NC

N	N° Prélèveme nt
Quai 1	Localisation
23ENV007007- 0012	Numéro de lingette
0,1 m2	Type de Gabarit / surface (m²)
Enrobée	Revêtement apparent
8 a a	Etat de surface
	Photo
556,0 µg/m²	Résultat en μg / m² *
Sol (quai)	Type de zone

^{* = «} négatif », « <500,00 μ g/m² », « valeur en Rouge au-delà de 1000 μ g/m² ».

COMMENTAIRES

Néant

Page 17 sur 22



d'empoussièrement surfacique au sol Rapport de contrôle plomb pendant travaux



Gare Saint Lazare UT n° NC BAT n° NC

ANNEXES Procès verbaux d'analyses.

10

PDF JOINT AU MAIL.





Gare Saint Lazare UT n° NC BAT n° NC

Z ග	Z 4°	N 3
Quai 10	Quai 11	Quai 13
23ENV007007- 005	23ENV007007- 004	N°3 Quai 13 23ENV007007- 0,1 m
0,1 m2	0,1 m2	0,1 m2
Enrobée	Enrobée	Enrobée
Sa e	Sale	Sale
2563,2 µg/m²	3796,4 µg/m²	1183,2 µg/m²
Sol (quai)	Sol (quai)	Sol (quai)



d'empoussièrement surfacique au sol Rapport de contrôle plomb pendant travaux



Gare Saint Lazare UT n° NC BAT n° NC

N°10	Z°7	Z 6
Quai 4	Quai 8	Quai 9
23ENV007007- 010	23ENV007007- 007	23ENV007007- 006
0,1 m2	0,1 m2	0,1 m2
Enrobée	Enrobée	Enrobée
Sale	Sale	Sale
2156,4 µg/m²	11197,2 µg/m²	7437,2 µg/m²
Sol (quai)	Sol (quai)	Sol (quai)



d'empoussièrement surfacique au sol Rapport de contrôle plomb pendant travaux



UT n° NC Gare Saint Lazare BAT n° NC

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Déclaration sur l'honneur – Article R271-3 CCH Je soussigné, CAUTEL Aurélien, opérateur en diagnostics immobiliers au sein de la société TUV SUD France située au NORLY 42 chemin du moulin carron 69130 ECULLY, exerçant conformément à l'application de l'article L271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation, atteste sur l'honneur que :

La présente prestation est réalisée en totale indépendance et impartialité ; Je dispose des compétences requises pour effectuer les diagnostics réglementaires : AMIANTE AVEC MENTION et AMIANTE SANS MENTION.

Organisme certificateur TECHNICERT, 5 Rue de la Traversière 78580 LES-ALLUETS-LE-ROI FRANCE.

Je dispose des moyens appropriés requis par les textes réglementaires

Ma société a souscrit une assurance, couvrant les éventuelles conséquences qui pourraient résulter de mon intervention, auprès de la compagnie ALLIANZ MUNICH sous le n° de police DEL000598210M. Ce contrat est valide du 01/01/2021 au 01/01/2022

500 euros par infraction constatée, le double en cas de récidive. violation des contraintes légales est passible de sanctions pénales d'un montant de 1 J'ai conscience que toute fausse déclaration ainsi que toute intervention effectuée en

Fait à ECULLY, Le 01/01/2021

Textes réglementaires de référence . Code de la Construction et de l'Habitation, articles R271-3 et R271-6. Décret n°2006-1114 du 5 septembre 2007 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le code de la construction et de l'habitation et le code de la santé publique. Alain Périé

TÜV SÜD France SI BERIAZ - LE NORTY 42, Chemin du Moulin GECULLY 69130 ECULLY Sur 822 228 386 00015 Fluiclim CAUTEL Signature et Visa





Gare Saint Lazare UT n° NC BAT BAT n° NC



Certificat de Compétence

Diagnostics Techniques Immobiliers

TECHNICERT attribue la Certification d'Opérateur de Diagnostic Immobilier à :

M. CAUTEL Aurélien sous le numéro de certifié TC20-0024

Domaines Technique	Arrêtés de référence	Date d'effet	Date d'expiration
Gaz	Améré du 02 juillet 2018 abroge et remplace l'améré du 15 décembre 2011 définissant les cellères de cersitiquison des opérateurs de Dagnotisc l'exhaujue rélatique l'éjait de l'institution antirieurs de gaz. Populéer les commissances et compétences définies en Amérie 8 juil plus Accèses à JALA1 et 4.4.2	17/11/2020	16/11/2027
Électricité	Amère du Quillet 2018 abroge et remplace l'améré du 2 décembre 2011 défensuret les critiens de conflication des operateurs de Dagnotiss Technique réalisant l'élat de l'insulation actioneure d'électricité. Populéer les connactuerces et compétences défenes en Annexe à // 4.6.1 et 4.6.2	17/11/2020	16/11/2027
Termites	America do 02 julhed 2018, adropp at remplace l'america du 14 Newton 2012 dell'estant les presents de l'america de l'ameri		
Métropole	termins dans le blament. Pougéair les companances et complémos définirs en Avenue II / 4.1 et 4.1.2	17/11/2020	16/11/2027
Amiante sans Mention	Arrièré du 2 juillet 2018 définations les orteres de certification des applications de diagnosis, technique abruge et remplace l'améré du 25 juillet 2016 définispant les croixess de certification des opérateurs de Clagnosis l'activique évaluant les diagnosistes Amarès. Possident les connassancés et compénences définies en Annexe à // 4.2.1 / 4.2.2	17/11/2020	16/11/2027
Amiante avec Mention	Proséder les connaissances et compétencés défines en Annaire 3.// 4.2.1/ 4.2.2/ 4.2.3	22/12/2020	16/11/2027
Energie sans Mention	Acreticé du 02 juillet 2018 abrige et remplace l'arreité du 11 décembre 2011 définissant les cottères de certification des confraiteurs de Deglission Réchnique (filialitaire le diagnostic de performance énergétique. Propérés les connaptionnes et compétiences définies en Acretie 2 // 4.5.1 / 4.5.2	22/12/2020	21/12/2027
Energie avec Mention	Posidor les comunaces et compétences définier en Annexe 8 // 4.5.1 / 4.5.2 /4.5.3	9	- OT
Plomb sans Mention	Amére du 02 juliet 2038 abroge et remplace l'amére du 7 décembre 2015 définituent les crateres de certification des opérateurs de Dagnostic l'exhossigne sistituent des constats de nique d'asposition au plonde ou agréées pour relation des diagnostics plonde dess an immediates d'habitation. Possede les remplace l'artifiée du 7 décembre 2015 définies en d'habitation.	17/11/2020	16/11/2027



Les Albets Le Roi. Le 22 Décembre 2020 Soma CZARNECKI Directuce générale





erseire. ZAC Mondan du Capiq pt.th – See : <u>315/11/10/lani/ort.1</u> nd - 78580 Les Albers Le Ros







RAPPORT D'ESSAI N°23ENV007007-17082023-142716 du 17/08/2023 à 14:27

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/08/2023 à 08:29 qui doit être détruit. L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab: 23ENV007007 Date de réception : 10/08/2023

Date d'analyse :

11/08/2023

N° échantillon FlashLab : 23ENV007007-001

DONNEES CLIENTS

Référence dossier PB_ST LAZARE_QUAI 1 et 15 hors 3/5/12

Référence prélèvement P001

Date de prélèvement 10/08/2023

Localisation Nature du prélèvement Quai 15 sol LINGETTES

Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

	µg/support	42,1	# Plomb acido-soluble
NF X 46-032 NF EN ISO 11885			Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES
Méthode	Unité	Résultat	Analyse

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 420,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 μg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Modification de la date de prélèvement suite à demande Client.

TechnicienneLaboratoire **FOUROUR Linda**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans le présent document sont couvertes par l'accréditation COFRAC. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-66 révision 0 Page 1 | 13







RAPPORT D'ESSAI N°23ENV007007-17082023-142716 du 17/08/2023 à 14:27

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/08/2023 à 08:29 qui doit être détruit. L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° échantillon FlashLab : N° dossier FlashLab: 23ENV007007-002 23ENV007007 Date d'analyse : Date de réception : 11/08/2023 10/08/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier PB_ST LAZARE_QUAI 1 et 15 hors 3/5/12

Référence prélèvement P002

Date de prélèvement 10/08/2023

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation

Adresse du site Information non communiquée

Quai 14 sol

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

	րց/support	27,1	# Plomb acido-soluble
NF X 46-032 NF EN ISO 11885			Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES
Méthode	Unité	Résultat	Analyse

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 270,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 μg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Modification de la date de prélèvement suite à demande Client

TechnicienneLaboratoire **FOUROUR Linda**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans le présent document sont couvertes par l'accréditation COFRAC. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-66 révision 0 Page 2 | 13







RAPPORT D'ESSAI N°23ENV007007-17082023-142716 du 17/08/2023 à 14:27

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/08/2023 à 08:29 qui doit être détruit. L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab: 23ENV007007 Date de réception : 10/08/2023

DONNEES CLIENTS

N° échantillon FlashLab :

23ENV007007-003

Date d'analyse :

11/08/2023

Référence dossier PB_ST LAZARE_QUAI 1 et 15 hors 3/5/12

Référence prélèvement P003

Date de prélèvement 10/08/2023

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation

Adresse du site Information non communiquée

Quai 13 sol

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

	µg/support	118	# Plomb acido-soluble
NF X 46-032 NF EN ISO 11885			Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES
Méthode	Unité	Résultat	Analyse

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 1183,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 μg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Modification de la date de prélèvement suite à demande Client

TechnicienneLaboratoire **FOUROUR Linda**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans le présent document sont couvertes par l'accréditation COFRAC. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-66 révision 0 Page 3 | 13







RAPPORT D'ESSAI N°23ENV007007-17082023-142716 du 17/08/2023 à 14:27

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/08/2023 à 08:29 qui doit être détruit. L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab: 23ENV007007 Date de réception : 10/08/2023

DONNEES CLIENTS

N° échantillon FlashLab :

23ENV007007-004

Date d'analyse :

11/08/2023

Référence dossier PB_ST LAZARE_QUAI 1 et 15 hors 3/5/12

Référence prélèvement P004

Date de prélèvement 10/08/2023

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation

Adresse du site Information non communiquée

Quai 11 sol

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

	րց/support	380	# Plomb acido-soluble
NF X 46-032 NF EN ISO 11885			Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES
Méthode	Unité	Résultat	Analyse

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 3796,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 μg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Modification de la date de prélèvement suite à demande Client.

TechnicienneLaboratoire **FOUROUR Linda**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans le présent document sont couvertes par l'accréditation COFRAC. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-66 révision 0 Page 4 | 13







RAPPORT D'ESSAI N°23ENV007007-17082023-142716 du 17/08/2023 à 14:27

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/08/2023 à 08:29 qui doit être détruit. L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab: 23ENV007007 Date de réception : 10/08/2023

N° échantillon FlashLab : 23ENV007007-005 Date d'analyse : 11/08/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier PB_ST LAZARE_QUAI 1 et 15 hors 3/5/12

Référence prélèvement P005

Date de prélèvement 10/08/2023

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation

Adresse du site Information non communiquée

Quai 10 sol

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

	µg/support	256	# Plomb acido-soluble
NF X 46-032 NF EN ISO 11885			Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES
Méthode	Unité	Résultat	Analyse

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 2563,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 μg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Modification de la date de prélèvement suite à demande Client

TechnicienneLaboratoire **FOUROUR Linda**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans le présent document sont couvertes par l'accréditation COFRAC. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-66 révision 0 Page 5 | 13



Site de Longjumeau Portée disponible sur www.cofrac.fr Accréditation N° 1-5952



94200 IVRY-SUR-SEINE 12 rue Fransisco Ferrer TUV SUD France SAS Aurelien CAUTEL

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV007007-17082023-142716 du 17/08/2023 à 14:27

Annule et remplace le rapport édité le 16/08/2023 à 08:29 qui doit être détruit. L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° échantillon FlashLab : N° dossier FlashLab: 23ENV007007-006 23ENV007007 Date d'analyse : Date de réception : 11/08/2023 10/08/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier PB_ST LAZARE_QUAI 1 et 15 hors 3/5/12

Référence prélèvement P006

Date de prélèvement 10/08/2023

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation

Adresse du site Information non communiquée

Quai 9 sol

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

	րց/support	744	# Plomb acido-soluble
NF X 46-032 NF EN ISO 11885			Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES
Méthode	Unité	Résultat	Analyse

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 7437,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 μg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Modification de la date de prélèvement suite à demande Client

TechnicienneLaboratoire **FOUROUR Linda**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans le présent document sont couvertes par l'accréditation COFRAC. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-66 révision 0 Page 6 | 13







ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV007007-17082023-142716 du 17/08/2023 à 14:27

Annule et remplace le rapport édité le 16/08/2023 à 08:29 qui doit être détruit. L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab: 23ENV007007 Date de réception : 10/08/2023

N° échantillon FlashLab : 23ENV007007-007 Date d'analyse : 11/08/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier PB_ST LAZARE_QUAI 1 et 15 hors 3/5/12

Référence prélèvement P007

Date de prélèvement 10/08/2023

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation

Adresse du site Information non communiquée

Quai 8 sol

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

	µg/support	1120	# Plomb acido-soluble
NF X 46-032 NF EN ISO 11885			Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES
Méthode	Unité	Résultat	Analyse

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 11197,2 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 μg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Modification de la date de prélèvement suite à demande Client

TechnicienneLaboratoire **FOUROUR Linda**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans le présent document sont couvertes par l'accréditation COFRAC. Incertitudes disponibles sur demande.







ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV007007-17082023-142716 du 17/08/2023 à 14:27

Annule et remplace le rapport édité le 16/08/2023 à 08:29 qui doit être détruit. L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

DONNEES CLIENTS

N° échantillon FlashLab : N° dossier FlashLab:

23ENV007007-008 23ENV007007

Date d'analyse : Date de réception :

11/08/2023 10/08/2023

Référence dossier PB_ST LAZARE_QUAI 1 et 15 hors 3/5/12

Référence prélèvement P008

Date de prélèvement 10/08/2023

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation

Adresse du site Information non communiquée

Quai 7 sol

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

	µg/support	49,0	# Plomb acido-soluble
NF X 46-032 NF EN ISO 11885			Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES
Méthode	Unité	Résultat	Analyse

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 490,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 μg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Modification de la date de prélèvement suite à demande Client.

TechnicienneLaboratoire **FOUROUR Linda**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans le présent document sont couvertes par l'accréditation COFRAC. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-66 révision 0 Page 8 | 13







RAPPORT D'ESSAI N°23ENV007007-17082023-142716 du 17/08/2023 à 14:27

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/08/2023 à 08:29 qui doit être détruit. L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° échantillon FlashLab : N° dossier FlashLab: 23ENV007007-009 23ENV007007 Date d'analyse : Date de réception : 11/08/2023 10/08/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier PB_ST LAZARE_QUAI 1 et 15 hors 3/5/12

Référence prélèvement P009

Date de prélèvement 10/08/2023

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation

Adresse du site Information non communiquée

Quai 6 sol

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

	µg/support	34,2	# Plomb acido-soluble
NF X 46-032 NF EN ISO 11885			Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES
Méthode	Unité	Résultat	Analyse

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 342,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 μg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Modification de la date de prélèvement suite à demande Client.

TechnicienneLaboratoire **FOUROUR Linda**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans le présent document sont couvertes par l'accréditation COFRAC. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-66 révision 0 Page 9 | 13







RAPPORT D'ESSAI N°23ENV007007-17082023-142716 du 17/08/2023 à 14:27

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/08/2023 à 08:29 qui doit être détruit. L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° échantillon FlashLab : N° dossier FlashLab: 23ENV007007-010 23ENV007007 Date d'analyse : Date de réception : 11/08/2023 10/08/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier PB_ST LAZARE_QUAI 1 et 15 hors 3/5/12

Référence prélèvement P010

Date de prélèvement 10/08/2023

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation

Adresse du site Information non communiquée

Quai 4 sol

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

	µg/support	216	# Plomb acido-soluble
NF X 46-032 NF EN ISO 11885			Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES
Méthode	Unité	Résultat	Analyse

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 2156,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 μg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Modification de la date de prélèvement suite à demande Client.

TechnicienneLaboratoire **FOUROUR Linda**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans le présent document sont couvertes par l'accréditation COFRAC. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-66 révision 0 Page 10 | 13







RAPPORT D'ESSAI N°23ENV007007-17082023-142716 du 17/08/2023 à 14:27

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/08/2023 à 08:29 qui doit être détruit. L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° échantillon FlashLab : N° dossier FlashLab: 23ENV007007-011 23ENV007007 Date d'analyse : Date de réception : 11/08/2023 10/08/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier PB_ST LAZARE_QUAI 1 et 15 hors 3/5/12

Référence prélèvement P011

Date de prélèvement 10/08/2023

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation

Adresse du site Information non communiquée

Quai 2 sol

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

	րց/support	77,6	# Plomb acido-soluble
NF X 46-032 NF EN ISO 11885			Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES
Méthode	Unité	Résultat	Analyse

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 775,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 μg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Modification de la date de prélèvement suite à demande Client.

TechnicienneLaboratoire **FOUROUR Linda**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans le présent document sont couvertes par l'accréditation COFRAC. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-66 révision 0 Page 11 | 13





ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV007007-17082023-142716 du 17/08/2023 à 14:27

Annule et remplace le rapport édité le 16/08/2023 à 08:29 qui doit être détruit. L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab: 23ENV007007 Date de réception : 10/08/2023

N° échantillon FlashLab : 23ENV007007-012 Date d'analyse : 11/08/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier PB_ST LAZARE_QUAI 1 et 15 hors 3/5/12

Référence prélèvement P012

Date de prélèvement 10/08/2023

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Quai 1 sol

Adresse du site Information non communiquée

0,100 m²

RESULTATS

Surface essuyée

Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES Plomb acido-soluble Analyse Résultat 55_,6 µg/support Unité NF X 46-032 NF EN ISO 11885 Méthode

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 556,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 μg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Modification de la date de prélèvement suite à demande Client

TechnicienneLaboratoire **FOUROUR Linda**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans le présent document sont couvertes par l'accréditation COFRAC. Incertitudes disponibles sur demande.







RAPPORT D'ESSAI N°23ENV007007-17082023-142716 du 17/08/2023 à 14:27

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/08/2023 à 08:29 qui doit être détruit. L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° échantillon FlashLab : N° dossier FlashLab: 23ENV007007-013 23ENV007007 Date d'analyse : Date de réception : 11/08/2023 10/08/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier PB_ST LAZARE_QUAI 1 et 15 hors 3/5/12

Référence prélèvement Témoin

Date de prélèvement 10/08/2023

Localisation Nature du prélèvement LINGETTES Témoin

Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée

RESULTATS

#	Extrac	
Plomb acido-soluble	Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES	Analyse
<1,00		Résultat
µg/support		Unité
	NF X 46-032 NF EN ISO 11885	Méthode

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Modification de la date de prélèvement suite à demande Client.

TechnicienneLaboratoire **FOUROUR Linda**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans le présent document sont couvertes par l'accréditation COFRAC. Incertitudes disponibles sur demande.

Page 13 | 13





Gare Saint Lazare UT n° NC BA1 BAT n° NC

d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R. 4412-59 Principes généraux de prévention du Code du travail, art. L. 4121-1 à 3, L. 4531-1 et D. 4152-10 — R. 4412-40 et Prévention du risque

plomb dans les poussières au sol » application de l'article L. 1334-2 du Code de la Santé Publique) et la norme NF X 46-032 « Diagnostic plomb – Méthodologie et seuil de concentration de plomb définis par l'arrêté du 12 mai 2009 (Contrôle des travaux en présence de plomb réalisés en Méthodologie de mesure du

Guide INRS ED 6374 (et ED 909) : intervention sur les peintures contenant du plomb – Prévention des risques professionnels CIRCULAIRE DGT 2010/03 du 13 avril 2010 relative au contrôle du risque chimique sur les lieux de travail.

Adresse du Donneur d'ordre Adresse du Propriétaire Donneur d'ordre **SNCF-Gares et CONNEXIONS** SNCF-Gares et CONNEXIONS 16 Avenue d'Ivry 75013 PARIS 16 Avenue d'Ivry 75013 PARIS ARVIS



Bâtiment ou installation N°UT – N°Bâtiment NC-NC **Gare Saint Lazare**

Adresse de l'immeuble Date de la visite

13 rue d'Amsterdam 75008 PARIS

10/08/2023

Signataire du rapport

Signature et Visa

Opérateur de repérage :

Audien (

CAUTEL AURELIEN
TUV SUD FRANCE SAS
Le 17/08/2023

Conclusion

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des revêtements contenant du Plomb dans les poussières.





Gare Saint Lazare UT n° NC BA1 BAT n° NC

A Rappel du cadre réglementaire et des objectifs des mesures du plomb dans les poussières au sol. Pe rapport intègre la méthodologie décrite dans la norme NF X46-032 hors cadre législatif L.1334-3 et R1334-8.

င္ပ

Ce procédé est réalisé au sens de la prévention des risques et coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (<u>5.1 de l'ED 6374</u> <u>d'Octobre 2020</u>).

Le suivi de chantier pendant les travaux est nécessaire afin de (<u>se*lon 5.7.2 de l'ED 6374 d'Octobre 2020*) :</u>

- Vérifier l'absence de pollution hors des zones d'interventions sur les peintures au plomb,
- Vérifier l'absence de contamination à l'extérieur du chantier (base vie, cheminement d'accès, zones publiques...)

Pour les mesures au sol, la valeur seuil de 1000 μ/m² est ici utilisé en analogie à l'arrêté du 12 mai 2009 relatif au contrôle après travaux en présence de plomb, afin de déterminer une valeur positive au-delà de celle-ci.

Textes consultés pour la réalisation de la mission.

- Principes généraux de prévention énoncés à l'article L 230-2 du code du

- l'arrêté du 12 mai 2009 (Contrôle des travaux en présence de plomb. Articles L. 4121-2 à 5, L. 4531-1 et R. 4412-59 à 65 du Code du Travail. Loi du 31/12/93 sur les principes généraux de prévention des travailleurs. décret d'application n° 2003-1254 du 23 décembre 2003 relatif à la prévention du risque chimique et modifiant le code du travail. CIRCUL AIRE DGT 2010/03 du 13 avril 2010 relative au contrôle du risque chimique sur les lieux de travail.

Adresse du bien (C Propriétaire
13 rue d'Amsterdam 75008 PARIS	Nom: SNCF GARE & CONNEXIONS Adresse: 16, av. d'Ivry 75634 Paris cedex 13
D Commanditaire de la mission	
Nom: Monsieur AUCHAT Guillaume Qualité: RESPONSABLE DU PÔLE PATRIMOINE	Adresse: 13 rue d'Amsterdam 75008 PARIS

E Exécution de la mission

RapportN°:MEMP-

_Quais3et12_garesaintlazare _2023

Date d'intervention: 10/08/2023

Date du rapport :

17/08/2023

Nature et contexte de la mission

Surveillance d'empoussièrement plomb

G Cachet du diagnostiqueur

CAUTEL Signature

Cabinet: TUV SUD FRANCE SAS

Nom du responsable : KUGLER Dominique

Nom du diagnostiqueur : **CAUTEL Aurélien** Organisme d'assurance : **ALLIANZ**

Police: DEL000598210M





Gare Saint Lazare UT n° NC BAT n° NC





Gare Saint Lazare
UT n° NC BAT n° NC

SOMMAIRE

PREMIERE PAGE DU RAPPORT





UT n° NC Gare Saint Lazare BAT n° NC

PPEL DE LA COMMAND $\overline{\mathsf{m}}$

Textes consultés pour la réalisation de la prestation

Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail

R4412-59 et suivants Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction

Norme NF X 46 032 avril 2008 Norme NF X 46 031 avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb.

Guide INRS ED 6374

CIRCULAIRE DGT 2010/03 du 13 avril 2010 relative au contrôle du risque chimique sur les lieux de travail

ICP réalisé en date du Mardi 27 avril 2021 avec Mr Romain LAMBERT (CSPS COORDICA)

représentant. Les points et zones de mesures sont localisés, désignées et définies par le donneur d'ordre ou son

d'empoussièrement mise en place). (TUV SUD ne serait être porté responsable de la viabilité de la stratégie d'échantillonnage de mesure

demande du client. Périmètre géographique de la mission : Points de prélèvements surfaciques de poussières de plomb selon

2.4 Le laboratoire d'analyse éventue Nom du laboratoire : FLASHLAB Nom et prénom de l'auteur du constat : CAUTEL AURELIEN L'auteur du constat RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION ONG.II IMEALI Numéro de Certification de qualification: TC20-0024 sont certifiées par : Technicert Le présent rapport est établi par une personne dont les Coordonnées compétences

Nom du contact : FLASHLAB LONGJUMEAU	1 chemin de Saulxier, 91160 Longjumeau	1160 Longjumeau
2.5 Description de l'ensemble immobilier		
Année de construction : Antérieur au 1er janvier 1949 Type : Gare SNCF Voyageur Nombre de bâtiments : 1	Type : Gare SNCF Voya Nombre de niveaux :	ageur 1
2.6 Le bien objet de la mission		
Adresse : 13 rue d'Amsterdam 75008 PARIS	Bâtiment : Etage :	Gare Voyageur RDC
T: NC nce Cadastrale: NC	Destination du bâtiment : Accompagnateur :	Destination du bâtiment : Gare Voyageur et bureaux Accompagnateur : SNCF
2.7 Occupation du bien		
M Propriétaire L'occupant est □ Locataire □ Sans objet, le bien est vacant	Nom de l'occupant si différent du propriétaire : Nom : /	férent du propriétaire :





Gare Saint Lazare UT n° NC BAT n° NC

2.8	2.8 Liste des locaux visites	
N _o	Local	Etage
1	Quai 3	RDC
2	Quai 12	RDC

2.9 Liste des locaux non-visités

Néant, tous les locaux objet de la présente mission ont été visités.

3 METHODOLÓGIE EMPLOYEE

Matériel à utiliser

- Gants à usage unique ;
- sur-chaussures à usage unique ;
- texture de la lingette lingettes humidifiées ne contenant ni détergent ni plomb ou toute autre substance susceptible de perturber la mesure. La
- tube en polypropylène de 50 ml avec bouchon à vis ;
- un gabarit de largeur minimale de 15 cm pour délimiter une surface d'environ 0,1 m suffisamment lisse pour pouvoir être essuyé par l'opérateur entre deux prélèvements. à échantillonner. Le gabarit doit être

Utilisation d'un témoin

Un échantillon témoin est réalisé sur le site de la mission afin de vérifier la non-contamination (due par exemple à la pollution du site ou à la manipulation) des lingettes utilisées sur le site.

Le prélèvement

1. Conditions de prélèvement

L'opérateur utilise des gants à usage unique pour chaque nouveau prélèvement.

2. Principe de positionnement de la lingette dans le gabarit

La lingette étant posée à plat à l'intérieur du gabarit, l'opérateur pose sa main à plat, les doigts sont joints par-dessus et la lingette maintenue entre le pouce et la paume de la main. Il appuie fermement avec le maximum de la surface des doigts et de la paume.

3. Principe d'essuyage en deux passages

L'opérateur déplace la lingette en S (de droite à gauche avec complètement la surface à échantillonner. la main droite et inversement pour la main gauche) jusqu'à couvrir

perpendiculairement à celui-ci Un second passage est réalisé après avoir plié en deux la lingette, la partie contaminée étant à l'intérieur. L'opérateur ne touche pas la partie contaminée en pliant la lingette. Le second passage est réalisé avec la lingette pliée, de la même façon que le premier, mais



Page **6** sur **17**





Gare Saint Lazare UT n° NC BAT n° NC

Figure 1 — Premier passage en S

Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

Conditionnement du prélèvement

La lingette est déposée à l'intérieur d'un tube. Le tube est ensuite refermé hermétiquement. L'identification du prélèvement est portée de manière indélébile sur le tube et sur la fiche de prélèvement.

contamination. Après chaque prélèvement, l'opérateur nettoie le gabarit à l'aide d'une nouvelle lingette jetée après utilisation, afin d'éviter toute

La fiche de prélèvement doit contenir a minima les informations suivantes :

- le nom de l'opérateur*;
- la date du prélèvement ;
- l'adresse de l'immeuble ;
- la localisation du logement et/ou des parties communes dans l'immeuble ;
- l'identification du prélèvement* ;
- le numéro du lot de fabrication de la lingette ;
- la localisation précise du prélèvement dans le local;

NOTE Un croquis (ou une photo, ...) peut être réalisé pour une meilleure localisation du prélèvement.

— la nature du sol ;

EXEMPLE Linoléum, carrelage, tomette, ..

— la surface du gabarit*.

L'opérateur transmet par écrit les informations nécessaires (identifiées par «*» et l'identification de la mission) au laboratoire d'analyse avec le prélèvement.

Source : Norme NFX46-032

3.1 Valeur de référence utilisée pour les résultats surfacique de poussières de plomb sur lingettes au sol.

Par analogie à l'arrêté du 12 mai 2009 relatif au contrôle « Après travaux en présence de plomb », un prélèvement est déclaré positif lorsque sa teneur en plomb est Strictement, supérieure à 1000 μg/m2.





Gare Saint Lazare
UT n° NC BAT n° NC

3.2 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

La méthode d'analyse comprend une phase d'extraction du plomb acido-soluble suivie par le dosage par spectrométrie d'émission ou d'absorption atomique. Le principe de l'extraction consiste à simuler la solubilisation du plomb dans l'estomac.

Les résultats d'analyse sont exprimés en microgrammes par mètre carré (\propto g/m) de surface

Matériel pour la préparation de l'échantillon

- Acide chlorhydrique de qualité analytique à 37 %;
- solution étalon de travail à 1 000 mg/l en plomb ;
- eau déionisée ;
- verrerie courante de laboratoire ;
- filtres-papiers sans cendres.

- Préparation de l'échantillon

- Verser dans le tube, qui contient la lingette une quantité connue d'acide chlorhydrique 0,15 N de manière à recouvrir la lingette ;
- fermer le tube ;
- agiter manuellement ;
- placer le tube en cuve à ultrasons pendant 15 min ;
- laisser en contact 1 h à une température du bain ultrason de 37°;
- agiter manuellement le tube pour homogénéiser la solution;
- filtrer l'échantillon sur un filtre-papier sans cendres ;
- récupérer une quantité suffisante du filtrat dans un tube à usage unique permettant le dosage.

- Dosage

Gamme d'étalonnage

La gamme d'étalonnage est préparée à partir d'une solution étalon à 1 000 mg/l qui couvre la limite réglementaire.

Méthodes de dosage

Le dosage du plomb sur les solutions préparées peut être effectué selon différentes techniques détaillées dans les normes suivantes :

- NF EN ISO 11885:1998, Articles 6 et 8 : spectrométrie d'émission atomique avec plasma couplé par induction (ICP-AES) ;
- FD T 90-112:1998, Article 3 : spectrométrie d'absorption atomique dans la flamme ; ou
- NF T 30-201:1981, Article 6 : spectrométrie d'absorption atomique dans la flamme ;

0

NF X 43-275:2002, Article 9 : spectrométrie d'absorption atomique dans la flamme, spectrométrie d'absorption atomique à atomisation électrothermique et spectrométrie d'émission atomique avec plasma couplé par induction (ICP-AES) ;

no

Dosage par ICP/MS





Gare Saint Lazare UT n° NC BAT BAT n° NC

PRESENTATION DES RESULTATS

façon suivante : Les points de mesures sont localisés sur le croquis et identifié dans le tableau de résultats détaillés de a

- Les valeurs au-dessus du seuil de 1000 μg/m2 sont déclarées positives et indiquées en Rouge. Les valeurs « négatif » en vertes, Le valeurs « intermédiaires » « <500,00 μg/m² ».

Légende des croquis de localisation :



Point de prélèvement au Sol



Point de prélèvement Sur Plaque de verre.



Valeur Supérieure à 1000 µg/m²

Valeur Négative.

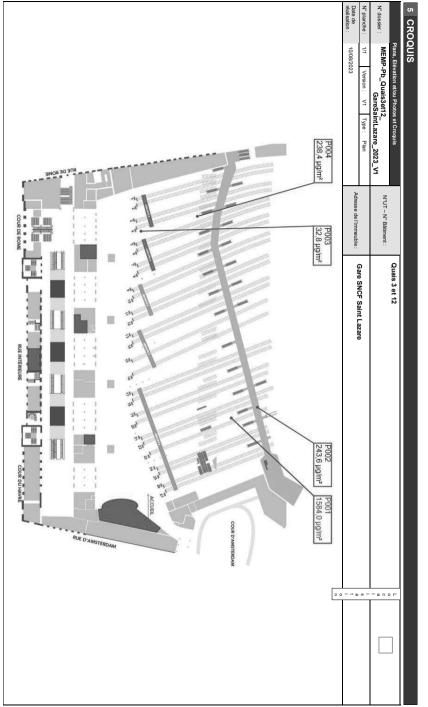
n°XX - Sol <500,00 μg/m²

Valeur Supérieur à 500 µ



Gare Saint Lazare UT n° NC BAT n° NC

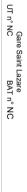




Pb_Quais3et12_GareSaintLazare _2023_V1
TUV SUD FRANCE SAS
12 rue Francisco Ferrer - 94200 IVRY SUR SEINE

Page 10 sur 17







6 RESULTATS DES MESURES

n°1	N° Prélèveme nt
Quai 12	Localisation
23ENV007006- 001	Numéro de lingette
0,1m2	Type de Gabarit Revêtement / surface (m²) apparent
Enrobée	Revêtement apparent
Sale	Etat de surface
	Photo
1584,0 µg/m²	Résultat en µg / m² *
Sol	Type de zone

MEMP-Pb_Quais3et12_GareSaintLazare_2023_V1
TUV SUD FRANCE SAS
12 rue Francisco Ferrer - 94200 IVRY SUR SEINE

Page 11 sur 17





Gare Saint Lazare
UT n° NC BAT n° NC

Z ဖိ	n°2	N° Prélèveme nt
ω	N	Localisation
23ENV007006- 003	23ENV007006- 002	Numéro de lingette
0,1 m2	0,1 m2	Type de Gabarit / surface (m²)
Métal	Métal	Revêtement apparent
Propre	Propre	Etat de surface
		Photo
32,8 µg/m²	243,6 µg/m²	Résultat en µg / m² *
Pupitre	Poubelle	Type de zone

MEMP-Pb_Quais3et12_GareSaintLazare_2023_V1
TUV SUD FRANCE SAS
12 rue Francisco Ferrer - 94200 IVRY SUR SEINE





Gare Saint Lazare UT n° NC BAT n° NC

n°4	N° Prélèveme nt
4	Localisation
23ENV007006- 004	Numéro de lingette
0,1 m2	Type de Gabarit Revêtement / surface (m²) apparent
Enrobée	Revêtement apparent
Sale	Etat de surface
	Photo
238,4 µg/m²	Résultat en μg / m² *
S _O	Type de zone

^{* = «} négatif », « <500,00 $\mu g/m^2$ », « valeur en Rouge au-delà de 1000 $\mu g/m^2$ ».

COMMENTAIRES

Néant

Page 13 sur 17





Gare Saint Lazare UT n° NC BAT n° NC

10 ANNEXES Procès verbaux d'analyses.

PDF JOINT AU MAIL.





Gare Saint Lazare UT n° NC BAT n° NC

n°7	Récapi
Quai 12	tulatif des
Quai 12 23ENV007006- 001	Récapitulatif des mesures positives
0,1m2	itives
0,1m2 Enrobée Sale	
Sale	
1584,0 µg/m²	
los	





UT n° NC Gare Saint Lazare BAT n° NC

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Déclaration sur l'honneur – Article R271-3 CCH Je soussigné, CAUTEL Aurélien, opérateur en diagnostics immobiliers au sein de la société TUV SUD France située au NORLY 42 chemin du moulin carron 69130 ECULLY, exerçant conformément à l'application de l'article L271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation, atteste sur l'honneur que :

La présente prestation est réalisée en totale indépendance et impartialité ; Je dispose des compétences requises pour effectuer les diagnostics réglementaires : AMIANTE AVEC MENTION et AMIANTE SANS MENTION.

Organisme certificateur TECHNICERT, 5 Rue de la Traversière 78580 LES-ALLUETS-LE-ROI FRANCE.

Je dispose des moyens appropriés requis par les textes réglementaires

Ma société a souscrit une assurance, couvrant les éventuelles conséquences qui pourraient résulter de mon intervention, auprès de la compagnie ALLIANZ MUNICH sous le n° de police DEL000598210M. Ce contrat est valide du 01/01/2021 au 01/01/2022.

J'ai conscience que toute fausse déclaration ainsi que toute intervention effectuée en violation des contraintes légales est passible de sanctions pénales d'un montant de 1 500 euros par infraction constatée, le double en cas de récidive.

Fait à ECULLY, Le 01/01/2021

Textes réglementaires de référence : _ Code de la Construction et de l'Habitation, articles R271-3 et R271-6 _ Décret n°2006-1114 du 5 septembre 2007 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le code de la construction et de l'habitation et le code de la santé publique. Alain Périé

Signature et Visa
TÜV SÜD France SAS
Bât A2 - Le Norty
42. Chromite du Moulin Curron
Sied 22 225 35 00015
Fluckin CAUTEL





Gare Saint Lazare
UT n° NC BAT n° NC



Certificat de Compétence

Diagnostics Techniques Immobiliers

TECHNICERT attribue la Certification d'Opérateur de Diagnostic Immobilier à :

M. CAUTEL Aurélien sous le numéro de certifié TC20-0024

Anners 3 // 4.2.1 / 4.2.2 Posséder les connussances et compétencés défines en Anners de Compétencés défines en Anners de Compétencés défines en CO justes 2013 atérige et rempéte de Chapteris fochaque délibration des performance évergétique. Possédes les connussances et compétences défines en Anners 3 // 4.5.1 / 4.5.2 / 4.5.3 / 4.5.	Access 3 // 4.2.1 / 4.2.2 Possidder No Connaissances et compétends définessem Armone 3 // 4.2.1 / 4.2.2 / 4.2.3 Ambiel du CQ justet 2 (C) si dange et rempéter du mêté du 13 décembre 2011 définisjent les continues des opérations de Coupeaux Technique et situation de Coupeaux Technique et définisses en performance étaignes Possides et compétences définisses en Administratif de Coupeaux Coupeaux Coupeaux de définisses en Administratif de Coupeaux de la	Amous 3//42.1/42.2 Possider las connassances et compétences défines en Amous 3//42.1/4.2.3/4.2.3		Amiante Amiante des opérateurs de Complete de System de contraction des opérateurs de diagnostic technique abroge et remplace l'amére du 25 juillet 2015 defroquent les croines de destificacion des opérateurs de Composite Technique advisant les dissistant en diagnostic Technique de Amiant les dissistant les diagnostic Technique de Composite Technique de Composite de C		Termites Améric de 00 10 juillet 2018 abroge et remplace l'avrèté du 14 fermet 2012 défonsuent les créters de conflication des confusions de Dagoorte Technique réassant l'autre suité à la présence de	Amites du 00 juillet 2018 abroge et remplace l'amite du 2 décembre 2011 définiquent les Électricité Ultima de cerdification des operateurs de Deprestre Technope réalitaire l'était de l'installation intérieure d'électrique. Posséder les connaissances de geogréfaces définies en 17/11.	Arridos du 02 julius 2011 abroge es remplace l'arridos du 15 discendre 2011 définistant les critières de certification des opérateurs de Diagnostic l'echnique réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz. Possèder les connassances et compétences définies en 17/11.	Domaines Arrêtés de référence d'e	
22/12/2020		22/12/2020		17/11/2020	17/11/2020	-0	17/11/2020	ton 17/11/2020	Date d'effet	
21/12/2027	21/12/2027		16/11/2027	16/11/2027	16/11/2027		16/11/2027	16/11/2027	Date d'expiration	



Les Albrets Le Roi. Le 22 Décembre 2020 Sonne CZARNECKI



rd - 78580 Les Albers Le Ros

1000M 910 T-B Co



Site de Longjumeau Portée disponible sur www.cofrac.fr Accréditation N° 1-5952



94200 IVRY-SUR-SEINE 12 rue Fransisco Ferrer TUV SUD France SAS Aurelien CAUTEL

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV007006-17082023-142454 du 17/08/2023 à 14:24

Annule et remplace le rapport édité le 16/08/2023 à 08:31 qui doit être détruit. L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° échantillon FlashLab : N° dossier FlashLab: 23ENV007006-001 23ENV007006 Date d'analyse : Date de réception : 11/08/2023 10/08/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier PB_ST LAZARE_QUAI 3 et 12

Référence prélèvement P001

Date de prélèvement 10/08/2023

Nature du prélèvement LINGETTES

Adresse du site Information non communiquée

Quai 12 sol

Localisation

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

	µg/support	158	# Plomb acido-soluble
NF X 46-032 NF EN ISO 11885			Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES
Méthode	Unité	Résultat	Analyse

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 1584,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 μg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Modification de la date de prélèvement suite à demande client

TechnicienneLaboratoire **FOUROUR Linda**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans le présent document sont couvertes par l'accréditation COFRAC. Incertitudes disponibles sur demande.







RAPPORT D'ESSAI N°23ENV007006-17082023-142454 du 17/08/2023 à 14:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/08/2023 à 08:31 qui doit être détruit. L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° échantillon FlashLab : N° dossier FlashLab: 23ENV007006-002 23ENV007006 Date d'analyse : Date de réception : 11/08/2023 10/08/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier PB_ST LAZARE_QUAI 3 et 12

Référence prélèvement P002

Date de prélèvement 10/08/2023

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation

Adresse du site Information non communiquée

Quai 12 poubelle

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

	µg/support	24,4	# Plomb acido-soluble
NF X 46-032 NF EN ISO 11885			Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES
Méthode	Unité	Résultat	Analyse

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 243,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 μg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Modification de la date de prélèvement suite à demande client

TechnicienneLaboratoire **FOUROUR Linda**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans le présent document sont couvertes par l'accréditation COFRAC. Incertitudes disponibles sur demande.







ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV007006-17082023-142454 du 17/08/2023 à 14:24

Annule et remplace le rapport édité le 16/08/2023 à 08:31 qui doit être détruit. L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab: 23ENV007006 Date de réception : 10/08/2023

N° échantillon FlashLab : 23ENV007006-003 Date d'analyse : 11/08/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier PB_ST LAZARE_QUAI 3 et 12

Référence prélèvement P003

Date de prélèvement 10/08/2023

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation Quai 3 PTS

Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

	µg/support	3,28	# Plomb acido-soluble
NF X 46-032 NF EN ISO 11885			Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES
Méthode	Unité	Résultat	Analyse

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 32,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Modification de la date de prélèvement suite à demande client

TechnicienneLaboratoire **FOUROUR Linda**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans le présent document sont couvertes par l'accréditation COFRAC. Incertitudes disponibles sur demande.







ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

RAPPORT D'ESSAI N°23ENV007006-17082023-142454 du 17/08/2023 à 14:24

Annule et remplace le rapport édité le 16/08/2023 à 08:31 qui doit être détruit. L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° dossier FlashLab: 23ENV007006 Date de réception : 10/08/2023

N° échantillon FlashLab : 23ENV007006-004 Date d'analyse : 11/08/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier PB_ST LAZARE_QUAI 3 et 12

Référence prélèvement P004

Date de prélèvement 10/08/2023

Localisation Nature du prélèvement Quai 3 sol LINGETTES

Adresse du site Information non communiquée

Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

	µg/support	23,8	# Plomb acido-soluble
NF X 46-032 NF EN ISO 11885			Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES
Méthode	Unité	Résultat	Analyse

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 238,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 μg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Modification de la date de prélèvement suite à demande client

TechnicienneLaboratoire **FOUROUR Linda**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans le présent document sont couvertes par l'accréditation COFRAC. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-66 révision 0 Page 4 | 5







RAPPORT D'ESSAI N°23ENV007006-17082023-142454 du 17/08/2023 à 14:24

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

Annule et remplace le rapport édité le 16/08/2023 à 08:31 qui doit être détruit. L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

N° échantillon FlashLab : N° dossier FlashLab: 23ENV007006-005 23ENV007006 Date d'analyse : Date de réception : 11/08/2023 10/08/2023

DONNEES CLIENTS

Référence dossier PB_ST LAZARE_QUAI 3 et 12

Référence prélèvement Témoin

Date de prélèvement 10/08/2023

Nature du prélèvement LINGETTES

Localisation

Adresse du site Information non communiquée

Témoin

Surface essuyée

RESULTATS

#	Extrac	
Plomb acido-soluble	Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES	Analyse
<1,00		Résultat
µg/support		Unité
	NF X 46-032 NF EN ISO 11885	Méthode

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Modification de la date de prélèvement suite à demande client

TechnicienneLaboratoire **FOUROUR Linda**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans le présent document sont couvertes par l'accréditation COFRAC. Incertitudes disponibles sur demande.

R-RAN-FOR-3-66 révision 0 Page 5 | 5